

Avenue Pratfiori 22  
CP 287  
1951 Sion

## Demande d'allocations pour enfants d'« agriculteurs indépendants »

Numéro de décompte / d'affilié \_\_\_\_\_

Exploitation agricole  
Activité agricole

En région de plaine  
 à titre principal  
 En tant qu'exploitant

En région de montagne  
 à titre accessoire  
 en tant que membre de la famille

### 1. Données concernant le/la demandeur/se

Nom \_\_\_\_\_ N° AVS (13 chiffres) \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse : rue, n° \_\_\_\_\_ NP, localité \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_

Etat civil  marié/e  remarié  partenariat enregistré  célibataire  veuf/ve  séparé/e  divorcé/e

↪ depuis le \_\_\_\_\_

**Etes-vous indépendant(e) en dehors de l'agriculture**  OUI  NON

Si oui et si autre que Caisse de compensation du canton du Valais, merci de bien vouloir joindre une attestation de cotisations personnelles.

**Si activité salariée complémentaire :**

**Autre employeur** (nom, prénom ou raison sociale, localité) \_\_\_\_\_

Début d'activité (jour, mois, année) \_\_\_\_\_ Salaire annuel AVS/brut \_\_\_\_\_

Fin d'activité si prévue (jour, mois, année) \_\_\_\_\_

**Autre employeur** (nom, prénom ou raison sociale, localité ) \_\_\_\_\_

Début d'activité (jour, mois, année) \_\_\_\_\_ Salaire annuel AVS/brut \_\_\_\_\_

Fin d'activité si prévue (jour, mois, année) \_\_\_\_\_

En cas de cumul d'activités lucratives, veuillez joindre une **attestation** de chaque employeur, dûment datée et signée, mentionnant : le début d'activité (jour, mois, année), le salaire annuel brut (AVS), le taux d'activité, le lieu d'activité, l'éventuelle date de fin d'activité si connue (jour, mois, année).

## 2. Données concernant l'autre parent (en cas de remariage, données concernant l'autre conjoint/e)

Nom \_\_\_\_\_ N° AVS (13 chiffres) \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_  
Adresse : rue, n° \_\_\_\_\_ NP, localité \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_  
Nationalité (Etat) \_\_\_\_\_  
Etat civil  marié/e  remarié  partenariat enregistré  célibataire  veuf/ve  séparé/e  divorcé/e  
↳ depuis le \_\_\_\_\_ Exerce-t-il/elle une activité lucrative salariée  OUI  NON  
Si non, est-il/elle au chômage  OUI  NON

### Employeur principal (y compris employeur en cas de gains intermédiaires par chômage)

Nom, prénom ou raison sociale, localité \_\_\_\_\_  
Début d'activité (jour, mois, année) \_\_\_\_\_ Salaire annuel AVS/brut \_\_\_\_\_  
Fin d'activité si prévue (jour, mois, année) \_\_\_\_\_

### Autre employeur (nom, prénom ou raison sociale, localité)

Début d'activité (jour, mois, année) \_\_\_\_\_ Salaire annuel AVS/brut \_\_\_\_\_  
Fin d'activité si prévue (jour, mois, année) \_\_\_\_\_

En cas d'activités lucratives, veuillez joindre une **attestation** de chaque employeur, dûment datée et signée, mentionnant : le début d'activité (jour, mois, année), le salaire annuel brut (AVS), le taux d'activité, le lieu d'activité, l'éventuelle date de fin d'activité si connue (jour, mois, année).

Etes-elle/il indépendant(e) en dehors de l'agriculture  OUI  NON  
Si oui et si autre que Caisse de compensation du canton du Valais, merci de bien vouloir joindre une attestation de cotisations personnelles

## 3. Données sur les enfants

- Enfants âgés de moins de 16 ans
- Enfants âgés de 16 à 25 ans en apprentissage ou aux études
- Enfants âgés de 16 à 20 ans, sans activité lucrative pour cause de maladie ou d'infirmité

Prénom (Nom si différent)	Date de Naissance	Qui détient l'autorité parentale	Domicile

Pour les enfants qui sont en formation professionnelle, en stage ou séjours linguistiques, une attestation de formation ou de stage (copie du contrat d'apprentissage, attestation d'école, attestation d'immatriculation, etc) doit être produite et pour les enfants de 16 à 20, sans activité lucrative pour cause de maladie ou d'infirmité, un certificat médical.

#### 4. Début du versement des allocations

Je demande à toucher les allocations familiales dès le (indiquer la date exacte) \_\_\_\_\_

#### 5. Versement des allocations

N° du compte postal personnel \_\_\_\_\_

Nom du titulaire du compte \_\_\_\_\_

Nom et siège de la banque (n° postal et lieu) \_\_\_\_\_

N° Iban \_\_\_\_\_

#### 6. Déclaration et signature

Je déclare avoir répondu de façon complète et conforme à la vérité à toutes les questions. Je prends note qu'en donnant des indications inexactes ou incomplètes me permettant d'obtenir illicitement des allocations pour enfant, je me rends punissable pénalement et que je devrai restituer les prestations indûment touchées. Je m'engage en outre à informer immédiatement la Caisse de compensation de toute modification pouvant avoir une influence sur le droit aux allocations pour enfant, lors de tout changement intervenant dans ma situation de famille (décès ou placement d'un enfant, interruption d'études ou d'apprentissage, changement de canton de domicile ou lieu de résidence d'un enfant, séparation en droit ou en fait, en cas de maladie, accident ou chômage, etc.) ainsi que lors d'un changement de taux d'activité, de salaire ou d'employeur.

Lieu et date

Signature du/de la demandeur/se

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Si vous faites la demande en lieu et place de l'ayant-droit, veuillez indiquer votre nom et votre prénom en toutes lettres :

\_\_\_\_\_

### **Ce questionnaire doit être remis à l'agent AVS de votre domicile (administration communale)**

#### **Attestation de l'agence**

Les déclarations du requérant ont été examinées et reconnues exactes.

Remarques :

\_\_\_\_\_

Lieu et date :

Timbre et signature de l'agence :

\_\_\_\_\_

**Important : tourner la page pour le détail des documents à joindre !**

Ce formulaire, validé par l'agent AVS de votre commune de domicile et accompagné des pièces citées au verso, doit être retourné à la Caisse de compensation. Toute demande incomplète ou illisible vous sera renvoyée.

**Les documents ci-après doivent être joints à la présente demande :**

**Pour toute personne ayant déjà un dossier actif auprès de notre caisse et souhaitant annoncer une nouvelle naissance, veuillez nous transmettre uniquement une photocopie de l'acte de naissance de votre enfant ou du livret ou certificat de famille mis à jour.**

**Pour les personnes célibataires**

- Acte de naissance
- Décision de la Chambre pupillaire relative à l'autorité parentale conjointe sur les enfants, approuvée par la Chambre Pupillaire (*si un tel document a été établi*)

**Pour les personnes séparées et divorcées**

- Convention de séparation ou jugement de divorce comprenant la 1ère page, la page précisant la garde et l'autorité parentale sur les enfants, ainsi que la dernière page munie des signatures (*Pour les séparations récentes, si aucune convention n'a encore été établie, veuillez joindre une attestation de domicile pour vous-même et l'autre parent précisant la date de séparation*)
- Attestation de domicile récente pour les enfants